



NOTRE
PROJET
MÉRIGNAC,
UNE VILLE
POUR VOUS



Alain Anziani

Mérignac, une ville pour vous 2014



« Gérer une Ville implique plus que jamais la prise en compte des observations et des propositions de ses habitants »



Alain Anziani

EN QUELQUES MOTS

Avocat de profession, Alain Anziani s'engage dès 1992 dans la vie politique locale en devenant conseiller régional, puis vice-président du Conseil Régional d'Aquitaine chargé des finances et de la planification, puis de l'action économique. Parallèlement, il est président départemental des associations familiales laïques de Gironde, et siège à l'Union départementale des associations familiales

En 2001, Michel Sainte-Marie, maire de Mérignac, lui confie la délégation de la politique de la ville et des conseils de quartier. Il est également en charge du projet de la Médiathèque et préside les structures d'insertion de la Ville (Mission locale et Plie).

En 2008, il est élu au Sénat, où il est rapporteur de la mission d'information sur les conséquences de la tempête Xynthia ainsi que de nombreux textes, dont le projet de loi relatif à la lutte contre la fraude fiscale et la grande délinquance financière. Il s'est également beaucoup consacré aux questions de transparence et de déontologie de la vie publique.

Après le renouvellement municipal de 2008, il devient adjoint au maire en charge des finances et de l'innovation. Il est également en charge pour la ville de Mérignac et la Communauté Urbaine de Bordeaux de Bordeaux Aéroparc, parc industriel et scientifique dédié à l'aéronautique. C'est dans ce cadre qu'il a activement participé à la future implantation de Thales (2.000 emplois) à Mérignac.

À quoi sert une Ville ?

Cette question, tout responsable public doit se la poser avec ouverture, sens des responsabilités et dynamisme.

Mérignac est confrontée à **3 défis majeurs** :

- > **satisfaire les besoins de tous ses habitants** en matière de crèches, d'écoles, d'éducation, de services aux personnes âgées, de sport et de culture, de transports et de tranquillité. Le service public, les services au public sont un bien commun que nous devons toujours développer. Le Relais des Solidarités en a donné un exemple récent.
- > **trouver un juste équilibre entre l'urbanisme et le cadre de vie.** La demande de logements et de logements accessibles à tous est très importante. L'aspiration à une grande qualité de l'environnement est également majeure. Nous pouvons concilier ces deux exigences en respectant l'identité des quartiers et en construisant là où chacun s'attend à trouver des logements (le long des grands axes des transports en commun). La transition énergétique sera une priorité, comme la préservation des espaces naturels.
- > **favoriser la création d'activités et d'emplois sur son territoire**, qu'ils soient liés aux commerces de proximité, aux Petites et Moyennes Entreprises ou à des investissements importants comme ceux réalisés dans le secteur de l'aéronautique dont nous sommes l'un des principaux bassins de la région. La Ville y contribue en accompagnant les projets d'entreprises et en soutenant l'innovation par exemple avec Bordeaux Aéroport et ses nouveaux emplois.

{ Une Ville solidaire et innovante, une Ville proche de vous

C'est avec enthousiasme que nous relèverons ces défis grâce à des choix budgétaires précis et en concertation avec les habitants.

Gérer une Ville implique plus que jamais la prise en compte des observations, des propositions ou des inquiétudes de ses habitants. Nous nous engageons à développer cette concertation sous toutes ses formes, que ce soit avec le monde associatif, avec les habitants ou directement avec chacun grâce à des outils numériques.

Gérer une Ville consiste à faire des choix et, en particulier, dans la situation difficile que connaissent toutes les collectivités, des choix financiers. Nous nous engageons à faire preuve de sobriété en poursuivant la maîtrise des coûts de fonctionnement. Nous pourrions alors atteindre cet objectif de "fiscalité zéro". Depuis 2009, les taux des taxes foncières et de la taxe d'habitation n'ont pas augmenté. Dès cette année, nous nous engageons à maintenir cette stabilité fiscale pendant les six prochaines années du mandat.

La Communauté Urbaine deviendra Métropole bordelaise le 1^{er} janvier 2015, avec de nouvelles compétences. Pour la première fois, en même temps que vous allez voter pour votre liste municipale, vous désignerez vos représentants à la Communauté Urbaine. Nous nous engageons à soutenir les grands projets intercommunaux, en particulier le tramway, la liaison avec l'aéroport, le logement pour tous, l'environnement... et ce, dans un travail de concertation permettant de prendre en compte les intérêts des Mérignacais.

Ce contrat municipal que nous vous proposons repose sur des actions précises énumérées dans ce document. Elles sont issues d'une concertation de plusieurs mois que nous avons conduite lors de réunions thématiques ou d'échanges numériques.

Bien à vous, Alain.

Alain ANZIANI





UNE VILLE PROCHE DE SES HABITANTS



Une Ville proche de ses habitants est une Ville qui écoute et offre les services nécessaires à la vie quotidienne. Mérignac a la réputation d'apporter des prestations reconnues dans toute l'agglomération bordelaise. Petite enfance, jeunes, personnes âgées, solidarités, associations et centres d'animation, sport, concertation, tranquillité publique, lutte contre les discriminations, Mérignac veille au bien-être de ses habitants.

Nous proposons d'assurer dans chaque quartier un égal accès au service public.

Face à la montée de la précarité, notre Ville doit représenter un bouclier amortissant les difficultés de la vie. Face à l'isolement, elle doit aussi favoriser le dialogue.

Ces choix nous les mettrons en œuvre avec la participation des citoyens. Celle-ci prendra les formes les plus diverses : coopération avec le monde associatif, tenue régulière des conseils de quartier, réunions avec les habitants, soutien aux initiatives des habitants...

Petite enfance

{ UNE PRÉOCCUPATION CONSTANTE }

L'une des premières en France, la Ville de Mérignac a créé une crèche familiale. Pionnière dans l'accueil des « tout petits », Mérignac adaptera encore davantage son offre aux besoins des familles et veillera à l'épanouissement des jeunes enfants. La création d'une cité de la petite enfance sera une nouvelle étape.

NOS ENGAGEMENTS POUR MÉRIGNAC

- **Accroître l'offre d'accueil des enfants** afin de permettre aux Mérignacais de mieux concilier vie familiale et vie professionnelle, par exemple en augmentant les capacités d'accueil à La Glacière.
- **Créer une cité de la petite enfance** en centre-ville permettant de regrouper et de moderniser les structures existantes tout en simplifiant les démarches des familles :
 - Moderniser les locaux des crèches du centre-ville, regrouper la halte-garderie et le Relais Assistantes Maternelles,
 - Créer un point d'accueil et d'information unique pour la petite enfance.
- Encourager la création de **crèches d'entreprises** pour réduire les temps de trajet des salariés et mieux relier les bassins de vie et les bassins d'emploi.
- Favoriser l'implantation de nouvelles **maisons des assistantes maternelles**. A mi-chemin entre la crèche et l'accueil individuel, ce mode de garde permettra à plusieurs assistantes maternelles de mutualiser des locaux et ainsi aux enfants de se familiariser à la vie en collectivité.
- Créer une **ludothèque**, lieu de jeux et espace de rencontre intergénérationnel à disposition des habitants de tous les quartiers.
- Développer **l'éducation musicale et artistique des petits** en s'appuyant sur les nombreux acteurs culturels de la Ville : conservatoire municipal, salle des musiques actuelles du Krakatoa, Pin Galant, centres d'animation...
- Améliorer les **passerelles** entre crèches, écoles et maternelles pour ainsi mieux préparer les enfants à la vie scolaire.
- Soutenir les cours d'alphabétisation des parents d'origine étrangère afin de tisser un lien entre les familles, la crèche ou l'école.

Mérignac, une ville pour vous.



(1) Thinkstock



(1) Masterfile

Jeunesse

{ UN ENJEU MAJEUR }

Notre jeunesse est une chance. A Mérignac, les jeunes sont des citoyens à part entière. Nous souhaitons susciter leur envie de participer à la vie de la cité, valoriser leur créativité et construire avec eux des projets pour notre Ville.

NOS ENGAGEMENTS POUR MÉRIGNAC

- **Créer un lieu dédié aux jeunes** qui réponde à leurs préoccupations (réussite scolaire, recherche d'emploi ou de logement, santé, loisirs...) et prévenir les difficultés qu'ils peuvent rencontrer (addictions, décrochage scolaire,...). Cet espace permettra de développer des projets éducatifs, culturels et de stimuler la créativité des jeunes.
- Pérenniser la manifestation "**Quartier Libre**" en permettant au plus grand nombre de découvrir de nouvelles activités et de nouveaux champs d'expression.
- Associer les entreprises du territoire à la réussite des jeunes Mérignacais pour connaître les métiers et susciter des vocations (accueil de stages, visites et passerelles, parrainages...).
- Susciter la création de "**juniors associations**" et soutenir des projets inédits proposés par de jeunes Mérignacais.
- Multiplier les services civiques et permettre aux jeunes de développer leur sens de la citoyenneté et de s'engager pour leur Ville.
- **Accompagner les parents** en mettant à leur disposition des lieux d'écoute et d'échanges animés par des professionnels pour apporter des réponses aux familles tout en favorisant la **réussite éducative des jeunes**.

Mérignac, une ville pour vous.



Personnes âgées

{ REFUSER L'EXCLUSION }

Chacun a sa place dans notre Ville. Le vieillissement ne doit pas conduire à l'exclusion. Mérignac doit renforcer son service public en direction des personnes âgées. La Ville doit piloter une politique d'envergure en faveur des personnes âgées et notamment proposer une alternative aux maisons de retraite privées inaccessibles à beaucoup.

NOS ENGAGEMENTS POUR MÉRIGNAC

LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT

- Impulser un **plan de lutte contre l'isolement** : créer une plate-forme téléphonique de soutien et d'orientation pour les personnes en situation d'isolement et de solitude, encourager les initiatives du type "voisins solidaires",...
- Renforcer les **animations** dédiées (ateliers, conférences, remue-méninges...) et poursuivre le soutien à l'université du 3^e âge au sein de la Maison des Associations.
- Encourager l'implication et le bénévolat des personnes âgées dans les nombreuses associations mérignacaises.

PROMOUVOIR LEUR AUTONOMIE

- Réaliser une **résidence municipale pour personnes âgées supplémentaire à Capeyron**.
- Améliorer le **maintien à domicile** et proposer un **service toujours plus performant**, à l'écoute de leurs besoins.

- Soutenir l'ouverture d'un établissement spécialisé pour l'accueil des personnes atteintes par la maladie d'Alzheimer (ancienne clinique des Cèdres).
- Adapter **l'accessibilité de la Ville** et des lieux publics aux personnes âgées en renforçant l'équipement de mobiliers urbains (bancs, rampes d'accès...).
- Permettre aux plus âgés d'accéder plus facilement aux espaces et services qui leur sont dédiés (foyers restaurants, espaces animations...) grâce à un transport adapté.
- Aménager des logements équipés qui permettront de **mieux vieillir chez soi**, en partenariat avec les bailleurs sociaux.
- Engager un **plan numérique pour les personnes âgées** pour faciliter l'utilisation des outils numériques (ordinateurs, tablettes...) par les personnes âgées : accroître les actions de formation, équiper les structures municipales et les foyers-restaurants,...

Mérignac, une ville pour vous.



Solidarité

{ NOTRE ENGAGEMENT }

Au cours de sa vie, chacun de nous peut être confronté à la précarité. A Mérignac, personne ne doit rester au bord du chemin. Chacun doit trouver auprès des services municipaux une réponse rapide et adaptée. Pour y parvenir, nous inscrirons la dignité des personnes au cœur de notre action.

NOS ENGAGEMENTS POUR MÉRIGNAC

- Promouvoir le **Relais des Solidarités** en favorisant les projets collectifs entre associations.
- Proposer un jardin partagé et un verger solidaire à proximité du Relais, ouverts sur le quartier.
- Finaliser la réalisation d'une **épicerie sociale et solidaire** au sein du Relais des Solidarités pour sortir les usagers de l'assistanat en les rendant autonomes, rompre l'isolement et favoriser la citoyenneté.
- Renforcer les **offres d'accueil et de logement d'urgence**, (formule d'accueil pour les femmes victimes de violences conjugales, familles en difficultés...).
- Proposer un "lieu ressources" **qui permettra aux accompagnants des personnes en perte d'autonomie, malades ou handicapées de bénéficier d'un lieu d'accueil, d'échanges, de soutien et d'orientation** pour trouver des solutions adaptées.
- Développer l'information permettant à chacun d'accéder à ses droits (famille, surendettement, travail, logement, prestations...).

Mérignac, une ville pour vous.



Favoriser les liens entre générations

{ UNE NÉCESSITÉ }

Notre société oppose parfois les générations entre elles. Nous devons favoriser leur rapprochement et leurs échanges. Nous proposons de réunir des Mérignacais de tous âges autour de projets communs.

NOS ENGAGEMENTS POUR MÉRIGNAC

- **Encourager les actions intergénérationnelles** dans les structures culturelles de la Ville (Médiathèque et ses antennes, ludothèque,...) et soutenir les initiatives citoyennes privilégiant les échanges entre générations, comme les jardins partagés.
- Proposer une **bourse de logements** entre personnes âgées souhaitant louer une chambre dans leur domicile et des jeunes recherchant un logement.
- Continuer à développer des lieux de rencontres et de repos dans la Ville (aménagement de squares, placettes, mise en place de bancs publics...).
- Encourager le bénévolat, les échanges d'expérience et l'investissement des seniors en faveur des autres générations.

Mérignac, une ville pour vous.



(1)Masterfile

(1)Masterfile

Discriminations

{ PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ }

Mérignac s'est engagée depuis plusieurs années dans la lutte contre les discriminations, le respect des diversités et de la laïcité. Que ce soit en matière d'emploi ou dans la vie quotidienne, l'action municipale visera à permettre à chacun de trouver sa juste place.

NOS ENGAGEMENTS POUR MÉRIGNAC

- Poursuivre les actions menées en matière de **lutte contre les discriminations** en matière d'**emploi** (sensibilisation des entreprises du territoire, mise en œuvre de parrainages,...), de **santé** (création d'une permanence santé à Beaudésert par exemple), d'**accès au logement** (promotion d'une charte de non discrimination dans l'accès au logement en lien avec les bailleurs sociaux et privés).
- Engager l'administration municipale dans un processus de labellisation pour la rendre exemplaire en matière de promotion de la diversité et de lutte contre les discriminations.
- Poursuivre le **plan d'accessibilité** pour faciliter les déplacements de tous dans la Ville.
- Accompagner l'installation d'un nouveau **centre d'audition et du langage** à Capeyron pour garantir l'intégration des enfants malentendants.
- Développer le port de repas à domicile des personnes handicapées.
- **Poursuivre l'intégration et l'implication des personnes handicapées** adultes et âgées au sein des associations. Concevoir des lieux d'accueil pour les handicapés adultes et âgés en partenariat avec les associations.
- Développer des actions en concertation avec la communauté éducative pour favoriser le respect des opinions et des croyances de chacun et l'affirmation de la **laïcité** à l'école.

Mérignac, une ville pour vous.



Préserver la tranquillité publique

{ UNE PRÉOCCUPATION CONSTANTE }

Toutes nos Villes sont confrontées au défi de la tranquillité publique. Même si Mérignac est considérée comme paisible, nous devons nous soucier constamment de la sécurité de nos habitants. Pour y parvenir, les services de la Ville poursuivront le travail conjoint avec la police nationale, la justice, les bailleurs, mais aussi les familles concernées par les agissements d'un mineur.

NOS ENGAGEMENTS POUR MÉRIGNAC

- Créer une direction de la tranquillité publique au sein de l'administration municipale.
- Accentuer la présence des médiateurs et éducateurs spécialisés de rue sur la voie publique.
- Poursuivre **une veille éducative dans les quartiers** coordonnant tous les acteurs éducatifs (établissements scolaires, prévention, médiation, police, animateurs...).
- Lutter contre les violences en **multipliant les actions de prévention et en développant l'aide aux victimes.**
- Mettre en place un **Conseil des Droits et Devoirs des Familles** permettant une relation directe entre la municipalité et les familles en cas de troubles causés par des mineurs.
- Elaborer des conventions pour suivre l'élaboration de convention avec la justice pour mieux prendre en compte les problèmes posés par les mineurs en voie de marginalisation.
- Renforcer la présence de la Police Municipale en fin de semaine.
- Poursuivre et intensifier la coopération entre la Police Municipale et la Police Nationale.
- Installer la vidéo-protection sur la place Charles de Gaulle et ses alentours.

Mérignac, une ville pour vous.



Associations

{ UN SOUTIEN ASSUMÉ }

La vie associative constitue une richesse pour les habitants. Avec plus de 450 associations, Mérignac dispose d'un tissu associatif particulièrement dense et actif. Sans cette vitalité, de nombreux projets ne verraient pas le jour. Nous souhaitons cultiver cette fibre associative et valoriser l'engagement et le travail des bénévoles. De même, grâce à la présence d'un centre d'animation dans chaque quartier, les Mérignacais disposent d'un lieu ressources de proximité suscitant et accompagnant des initiatives d'habitants et offrant un large choix de services et d'activités.

NOS ENGAGEMENTS POUR MÉRIGNAC

- **Rénover les centres d'animations** les plus vieillissants (Chemin-Long, Arlac, la Glacière, Capeyron).
- Inciter à la mutualisation et au développement de projets communs entre les différentes structures d'animation de quartiers.
- Encourager l'engagement des jeunes : développer et multiplier le service civique volontaire sur la Ville et susciter la création de juniors associations.
- Continuer l'action menée par la Maison des Associations et le Conseil Local de la Vie Associative au profit de la formation des bénévoles, de l'organisation annuelle du forum des associations, du café associatif mensuel...
- Organiser une **fête des bénévoles** afin de valoriser l'action des bénévoles et inciter de nouvelles vocations.
- Encourager une **université d'éducation populaire**, ouverte à tous, co-animée par les acteurs associatifs de la Ville.

Mérignac, une ville pour vous.



Sport

{ DÉVELOPPER LE SPORT } POUR TOUS

Grâce à des équipements performants et à un environnement agréable, la pratique sportive s'est épanouie à Mérignac. Nous souhaitons continuer à défendre le sport pour tous. La deuxième Ville de Gironde doit également moderniser ses équipements : la création d'un nouveau stade nautique sera un des enjeux majeurs de la politique sportive des années à venir.

NOS ENGAGEMENTS POUR MÉRIGNAC

- Créer **un nouveau stade nautique olympique**.
L'actuelle piscine municipale ne répond plus aux normes ni aux besoins d'une population de près de 70 000 habitants. Nous proposons que cet équipement s'inscrive dans les projets de la future métropole bordelaise et soit financé dans ce cadre.
- Accompagner les nouveaux modes de pratique sportive, en particulier les pratiques dites "libres" **en proposant des équipements dans chaque quartier** et en créant des circuits de course à pied dans les zones vertes de la Ville (bassins d'étalement, coulée verte, le long des ruisseaux...).
- Moderniser les équipements les plus vieillissants et créer de nouveaux sites sportifs afin que **chaque Mérignacais dispose d'un lieu de pratique sportive dans un rayon de 500 mètres**.
- Impulser une animation à destination du grand public pour inciter le plus grand nombre à la pratique sportive.
- Favoriser la pratique sportive en milieu scolaire (intervention d'éducateurs sportifs municipaux, animations ciblées).
- Soutenir une politique intercommunale sur le sport de haut niveau (Hand-ball, Volley...).
- Faciliter le projet d'une **Maison du SAM** (Sport Athlétique Mérignacais) en mettant un terrain à disposition de ce dernier.
- Amplifier la dynamique de coopération avec le milieu sportif en organisant des **Assises locales du Sport**.

Mérignac, une ville pour vous.



Démocratie locale et citoyenneté

{ LA CONCERTATION AU CŒUR DE L'ACTION MUNICIPALE }

Les conseils de quartier ont été créés au début des années 2000 à l'initiative d'Alain Anziani. Le Conseil consultatif a vu le jour en 2009. Nous souhaitons que Mérignac demeure une Ville pilote en matière de concertation sous ses différentes formes, y compris en s'appuyant sur des outils numériques.

NOS ENGAGEMENTS POUR MÉRIGNAC

- Développer le rôle des conseils de quartier afin que les habitants participent à l'évolution de leur Ville.
- Créer un **conseil municipal des jeunes**
- **Décliner notre Agenda 21 par quartier** avec des actions concrètes.
- Faire de Mérignac un exemple de l'**e-démocratie** : proposer un outil numérique permettant aux Mérignacais de participer au débat public, retransmettre des séances du conseil municipal, donner la parole aux citoyens via les réseaux sociaux...
- Encourager la co-construction de projets et **développer la participation** et soutenir les initiatives des habitants grâce à des dispositifs innovants : ateliers participatifs, enquêtes publiques, concertation, enquêtes de satisfaction, mise en place d'outils dédiés...
- Faire évoluer le Conseil consultatif - instance réunissant des Mérignacais menant une réflexion sur la Ville de demain - vers un **laboratoire d'idées** impliquant des temps d'échanges avec la jeunesse de la Ville et améliorer son articulation avec l'équipe municipale.
- Créer un **comité des usagers des services** et des transports publics ou panels de citoyens afin de mieux évaluer les services rendus et les besoins des Mérignacais.
- Créer les Etats Généraux de la Démocratie Locale pour définir l'implication citoyenne dans la Ville de demain.
- Proposer plus de lieux de connexion gratuite au **wifi** dans la Ville.

Mérignac, une ville pour vous.





UNE VILLE CRÉATIVE ET INNOVANTE



Capitale régionale de l'aéronautique, Mérignac est une Ville moderne, ouverte sur le monde et profondément innovante. Pourtant la crise économique est également présente dans notre Ville et frappe en premier lieu les plus faibles. Dans un contexte aussi difficile, nous vous proposons de préparer l'avenir en misant sur le savoir, les apprentissages et la culture et de créer les emplois de demain en renforçant notre attractivité économique et en diversifiant nos entreprises. L'école et l'emploi sont au cœur de l'action que nous vous proposons pour le prochain mandat municipal de 2014 à 2020.



Culture

{ MODERNITÉ, DIVERSITÉ, } ACCESSIBILITE

Mérignac est une Ville reconnue pour son offre culturelle vaste et diversifiée (Pin Galant, Médiathèque, Krakatoa, Mérignac Ciné, Vieille Eglise, Escales d'été...). Ville ouverte sur le monde, Mérignac s'est dotée d'une politique culturelle moderne, accessible à tous. La culture à Mérignac participe au rayonnement de la Ville dans l'agglomération bordelaise. Cette culture pour tous, cette culture avec vous, nous nous engageons à poursuivre son développement, à accompagner chaque Mérignacais dans la découverte, l'apprentissage et le plaisir de la culture, à offrir des temps de rencontres et d'échanges avec les artistes. Nous voulons une culture qui s'appuie sur les forces associatives et professionnelles de notre commune et de ses partenaires.

NOS ENGAGEMENTS POUR MÉRIGNAC

- Rendre la culture accessible à tous et au plus près des habitants, notamment en proposant **davantage de spectacles d'art vivant dans l'espace public.**
- Créer un grand événement culturel de dimension européenne autour de la **Photographie** organisée avec l'aéroport de Bordeaux-Mérignac et de nombreux partenaires. En parallèle, nous poursuivrons le partenariat avec la Maison Européenne de la Photographie de Paris.
- Poursuivre la mise en service du nouveau **Conservatoire municipal** de musique, de danse, de théâtre et d'arts plastiques à la Maison Carrée d'Arlac, bâtiment rénové qui accueillera l'administration, des studios de danse et d'enregistrement, après la livraison en mars 2014 du pôle dédié à l'apprentissage de la musique (12 salles) à proximité de l'école du Parc.
- Renforcer les partenariats entre le Conservatoire et le **Krakatoa** : mettre en place un atelier multimédia permettant la production et la diffusion de créations musicales réalisées par de jeunes Mérignacais, offrir l'accès à des studios de répétition pour la trentaine de groupes mérignacais.

- Préparer la rénovation de la salle de musiques actuelles du Krakatoa à Arlac en partenariat avec l'État, la Région Aquitaine et la Communauté Urbaine de Bordeaux.
- Poursuivre et renforcer la programmation estivale gratuite dans les parcs et espaces publics (**Escales d'été**) ainsi que les événements culturels dans les quartiers.
- Développer la programmation Art et Essai ainsi que la programmation jeunesse au **Mérignac ciné**.
- Adapter les horaires de la **Médiathèque** aux nouveaux usages des Mérignacais.
- Poursuivre le travail collaboratif avec le riche tissu d'acteurs culturels du territoire (Grand cercle de la culture).
- Encourager les **résidences d'artistes**, en renforçant les liens avec les écoles et en sensibilisant aux activités culturelles les plus jeunes et les publics éloignés de la culture. Continuer à développer les actions d'éducation à l'image.
- Mettre en valeur le **patrimoine** bâti et paysager.
- Créer une série d'événements liés à **l'histoire et à l'identité aéronautique de Mérignac** :
 - une Fête aérienne avec le monde aéronautique, la semaine de l'espace, la fête de la Science,
 - un Centre des métiers et de l'histoire aéronautique de Mérignac avec le Conservatoire de l'air et de l'espace d'Aquitaine et les industriels de l'aéronautique.
- **Promouvoir la culture scientifique** pour tous les publics : enfants (classes de découverte), jeunes (expérimentations d'actions menées avec les collèges) adultes (cycles de conférences) avec Côté Sciences Air et Espace à Beaudésert , antenne de Cap Sciences.

Mérignac, une ville pour vous.





Éducation, école { UNE PRIORITÉ }

L'accès de tous à l'éducation et à la formation constitue le socle de notre action municipale. Nous voulons profiter de la réforme des rythmes scolaires pour accentuer cette priorité et offrir davantage de services aux enfants de Mérignac : développement d'un contenu pédagogique de qualité pendant le temps d'accueil municipal avec la création d'une Ecole municipale des Sports et de la Culture, lancement d'un plan de rénovation des écoles de la Ville et soutien à la parentalité.

NOS ENGAGEMENTS POUR MÉRIGNAC

- **Moderniser les groupes scolaires** (Centre ville, Arlac, Chemin Long, Bourran) et augmenter les capacités d'accueil à la Glacière.
- Renforcer les échanges linguistiques avec les Villes et les écoles jumelées, via les outils numériques (audio-conférences,...).
- Poursuivre le **développement du numérique à l'école** (tableaux numériques dans les écoles maternelles, développement des tablettes en primaire et des dalles numériques pour les plus jeunes,...) afin qu'il devienne un **outil de lutte contre l'échec scolaire**.
- Développer l'action "TIC en famille" à tous les quartiers de Mérignac et réduire la fracture numérique (accès aux logiciels, contrôle parental,...).
- Poursuivre notre engagement en faveur de la **réussite éducative** par l'accompagnement à la scolarité et le renforcement du soutien scolaire, notamment par une aide individualisée en faveur des enfants qui en ont le plus besoin.

UN PROJET ÉDUCATIF DE QUALITÉ EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Construire un projet éducatif de qualité en faveur de l'égalité des chances grâce à la concertation menée dès 2013 avec les enseignants, les associations de parents d'élèves et les associations impliquées tels que les clubs sportifs, les centres d'animation et les associations culturelles.

La création d'une école municipale de la culture et du sport permettra d'offrir gratuitement, sur les nouveaux temps dégagés par la réforme des rythmes scolaires, des activités sportives, artistiques ou culturelles nouvelles pour tous les enfants.

Ainsi, à la rentrée de septembre 2014, une intervention municipale nouvelle sera mise en œuvre pour de nouveaux Temps d'Activités Périscolaires (TAP) de qualité.

- des temps d'enseignement revisités en accord avec l'Education nationale et les équipes enseignantes dans les écoles maternelles et élémentaires,
- un programme dense de parcours éducatifs gratuits sur le créneau de 15 h 45 - 17 h, tous les lundi/mardi/jeudi : parcours "temps libre" et "aide au travail personnel", parcours de "découverte et initiation sportive et culturelle", planifiés dans chaque école par cycles de vacances scolaires à vacances scolaires,
- une mobilisation efficace du tissu associatif local : intervention tous les jours de plus de 50 intervenants professionnels qualifiés, en provenance du S.A.M., de Drop de Béton, de tous les centres d'animation, etc... en appui des agents municipaux (professeurs du Conservatoire, personnels de la Médiathèque et animateurs),
- une coordination nouvelle par les services municipaux pour garantir la sécurité et la cohérence du nouveau dispositif, en continuité avec la journée scolaire et l'accueil du soir,
- une évaluation de la première année du nouveau fonctionnement en concertation avec tous les partenaires de la Ville (enseignants, parents d'élèves, associations concernées).

Mérignac, une ville pour vous.

(1) Les personnes représentées sont des figurants utilisés uniquement à des fins d'illustration.





Économie, emploi et formation

{ POURSUIVRE LA DYNAMIQUE }

Mérignac accueille sur son territoire la principale concentration industrielle et économique de la région avec plus de 1400 entreprises et 50 000 emplois. Cette dynamique forte bénéficie aux Mérignacais en termes d'emplois et de recettes fiscales permettant de financer des services toujours plus innovants. Pour autant le défi de l'emploi n'est que partiellement relevé. Pour y parvenir plus complètement, nous nous engageons à simplifier et renforcer notre dispositif de soutien à l'emploi et à la formation, à finaliser les grands projets structurants de la Ville, à soutenir les filières économiques stratégiques, et à faire de Mérignac un atelier permanent de l'économie sociale et solidaire.

NOS ENGAGEMENTS POUR MÉRIGNAC

Pour être plus efficace et répondre au défi de l'emploi, nous créerons un Centre Emploi Formation. Véritable guichet unique, toutes les actions de la Ville y seront regroupées à terme :

- L'accompagnement des personnes éloignées de l'emploi,
- le service emploi de la mairie,
- la Fabrique à projets,
- le Centre d'Information et d'Orientation,
- une antenne de Cap Métier,
- la Mission Locale Bordeaux Technowest,
- le PLIE.

Le Centre Emploi Formation de Mérignac définira et conduira les actions stratégiques de la Ville en matière d'emploi : chantiers école, clause d'insertion dans les marchés publics, protocole pour l'emploi local avec les entreprises en recrutement, diversité et lutte contre les discriminations à l'emploi.

Le dynamisme économique de la Ville s'est traduit par le lancement de plusieurs projets industriels et commerciaux fortement structurants que nous nous engageons à conduire à terme.

- Finaliser l'**implantation de Thalès** au nord de l'avenue Marcel Dassault dans un ensemble bâti de 56 000 m² et réussir l'accueil des 2 000 salariés au sein de Bordeaux Aéroport, y compris en termes d'environnement et de transports.
- Terminer l'extension du centre commercial Mérignac Soleil avec l'implantation d'une trentaine de boutiques supplémentaires, soit la création de 300 emplois.
- Accompagner le projet "45° parallèle" qui comprend un hôtel, un centre de congrès et des bureaux tertiaires (échéance 2017-2018), en veillant à sa qualité environnementale.
- Faire émerger un **pôle santé** de la sortie 12 autour de la Clinique du Sport et du Bioparc.
- Favoriser la reconversion industrielle de l'ancien site Airborne (10 000 m² à développer et à commercialiser) à Saint Exupéry - Beaudésert (500 emplois).
- Mettre en place une politique exemplaire de création et de protection des espaces naturels et paysagers au sein des futurs parcs d'activités.

LA VILLE DE MÉRIGNAC A IDENTIFIÉ TROIS FILIÈRES STRATÉGIQUES POUR LE TERRITOIRE

L'aéronautique, le spatial et la défense représentent 8 000 emplois à Mérignac et probablement plus de 10 000 dans les 5 prochaines années.

Cette filière constitue l'ADN économique de la Ville grâce à la présence de l'aéroport et de Bordeaux Aéroparc. Nous nous engageons à renforcer l'offre de terrains aménagés pour accueillir des PME et accompagner l'extension des grandes entreprises (autour de l'avenue Marcel Dassault et à la place de l'actuel circuit auto-moto). Bordeaux Aéroparc deviendra rapidement un pôle de dimension internationale et placera l'agglomération bordelaise parmi le top 10 des grandes Villes aéronautiques mondiales.

Nous renforcerons le développement de nouvelles filières innovantes pour préparer les emplois de demain dans le cadre de Bordeaux Aéroparc :

- En créant AéroNum, un hôtel d'entreprises et startup de services aéronautiques ayant une forte dimension numérique à proximité de l'aéroport.
- En développant les processus de transfert de technologies spatiales vers le médical.
- En stimulant les technologies vertes dans l'industrie et la simulation numérique.

Avec 12 millions de clients par an, la zone commerciale de Mérignac Soleil est une des plus importantes de France.

Elle a besoin toutefois de poursuivre sa restructuration. Dans ce réaménagement, nous pourrions dégager des espaces pour construire de nouveaux logements, proches des axes de circulation.

Nous nous engageons à renforcer le tourisme d'affaires autour de l'aéroport avec ses 4,6 millions de passagers (12 500 par jour) et du parc hôtelier avec 650 000 nuitées (1 800 par jour) en 2013.

Enfin, l'économie de proximité (commerces, services, professions médicales...) facilite la vie des habitants. Nous nous engageons à :

- Poursuivre l'implantation de commerces de bouche dans le centre-ville et dans les quartiers, notamment le long des couloirs du tram. Faciliter l'implantation des professions médicales et paramédicales au pied des nouvelles résidences.
- Favoriser les activités de sports et de loisirs dans les nouveaux quartiers et dans les parcs d'activités.
- Développer l'Economie sociale et solidaire. Loin des risques de la mondialisation, elle ancre des activités et donc des emplois dans la proximité : services aux personnes, éducation, culture, santé tout en encourageant les initiatives des citoyens, des associations, des entreprises sociales. Nous nous engageons à faire de Mérignac un Atelier Permanent de l'économie sociale et solidaire.
- Encourager une nouvelle manière de consommer avec, par exemple, l'installation à proximité de nos déchetteries de "recycleries" : structures qui travaillent à la réduction des déchets dans une perspective de réutilisation et de réparation.
- Promouvoir les circuits courts : AMAP, aides agriculteurs, jardins partagés.
- Enrichir l'offre d'immobilier d'entreprises à destination des jeunes entrepreneurs (ateliers, incubateurs, pépinières, hôtels d'entreprises).
- Favoriser les espaces de travail mutualisés et les lieux pour les travailleurs indépendants, les micro-entreprises ou l'économie sociale et solidaire.
- Encourager le développement des services aux salariés à proximité de leur emploi : sport, loisirs, services et conciergerie.

Mérignac, une ville pour vous.





LA VILLE DE DEMAIN



Ville moderne, Mérignac a su se développer de manière harmonieuse, préservant l'identité de chacun des 10 quartiers qui la composent. Pour autant, que l'on soit des Eyquems, de Chemin-Long ou de Bourran, les préoccupations des Mérignacais demeurent identiques : se loger à des prix raisonnables, se déplacer aisément quel que soit le lieu où l'on habite, disposer de services publics performants à proximité tout en profitant d'une grande qualité de vie. Cette exigence de nos habitants, nous la partageons et nous y confronterons pour que, demain, Mérignac reste une Ville attractive.



Mérignac, la Ville aux 10 quartiers

Améliorer la qualité de vie des Mérignacais tout en permettant le développement de la Ville : c'est ainsi que nous avons tracé, ensemble, le projet de notre territoire au sein de l'agglomération.

NOS ENGAGEMENTS POUR MÉRIGNAC

S'ENGAGER POUR UN URBANISME CONCERTÉ ET APAISÉ

Pour répondre aux besoins de logements tout en prenant en compte la volonté d'un urbanisme non agressif, nous favoriserons les constructions sur les axes du tramway, l'axe de l'avenue de la Marne jusqu'à l'avenue Kennedy et dans une partie de l'actuelle zone commerciale de Mérignac Soleil avec 30 % de logement social de qualité, aux normes écologiques avec un cadre convivial et agréable.

Nous nous inscrivons ainsi dans un triple objectif : offrir des logements à des prix accessibles, rapprocher l'habitat des lieux de travail et veiller à la préservation du cadre de vie. Nous conserverons ainsi les identités des quartiers avec un habitat diversifié et équilibré (habitats pavillonnaires, maisons de Ville, échoppes, lotissements et logements collectifs).

- **Prolonger la transformation du centre-ville** en un lieu attractif et mixte : terminer la ZAC avec l'aménagement d'un dernier îlot, poursuivre l'implantation de commerces de proximité et le développement d'équipements publics, **poursuivre la végétalisation de la place Charles de Gaulle** qui doit devenir un espace convivial et d'animations pour les habitants.
- **Poursuivre les opérations de renouvellement urbain**, créatrices de logements pour les Mérignacais et leurs familles : Ardillos, OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) du Burck...
 - Terminer le **projet urbain de la Glacière** et y développer les équipements publics nécessaires et adéquats (crèche, square...).
 - Intégrer au moins **30 % de logements sociaux de qualité** et aux dernières normes écologiques dans les opérations de plus de 20 logements. Nous veillerons à favoriser le maintien des familles mérignacaises en augmentant le taux de grands logements sur chaque opération.
 - Intensifier notre approche environnementale de l'urbanisme et **créer deux éco-quartiers** supplémentaires à Mérignac, aux Ardillos et à Beutre. Ces opérations d'urbanisme seront conduites en étroite concertation avec les habitants.
 - Pour tout projet d'envergure, imposer aux opérateurs privés de travailler en concertation avec les riverains par **la mise en place systématique d'ateliers d'urbanisme**.
 - **Renforcer une culture "service au public" en matière d'urbanisme**. Nommer un "médiateur construction", interface entre les services de la Ville, les opérateurs immobiliers et les particuliers. Permettre un suivi personnalisé et dématérialisé des dossiers d'urbanisme grâce à un portail dédié sur le site internet de la Ville.
 - **Développer l'habitat participatif** et permettre à des groupes de citoyens de concevoir, créer et gérer leur habitat collectivement, pour mieux répondre à leurs besoins, en cohérence avec leurs moyens et leurs aspirations.

ENCOURAGER LE DYNAMISME DES QUARTIERS

- **Participer à la revitalisation des 10 centres de quartier de Mérignac** en encourageant le commerce de proximité, les animations et la convivialité en concertation avec tous les usagers (habitants, commerçants, associations, salariés...).
- Requalifier les maisons de quartiers les plus dégradées et poursuivre la politique d'équipements publics de proximité (sportifs, éducatifs, culturels,...) pour **assurer un juste niveau de service public dans chaque quartier**.
- Encourager la création de pôles commerciaux de proximité, **dynamiser le commerce de proximité** et soutenir les associations de commerçants dans l'animation de la vie locale.
- **Soutenir la création de petits marchés**.
- Accompagner les commerçants face aux normes d'aménagement accessibilité handicapés et **créer un label "qualité" pour le commerce local** sur la base de critères développement durable.
- **Favoriser la culture comme outil de valorisation et d'animation des quartiers** à l'image du "Burck s'illumine" ou de l'antenne de Cap Sciences à Beaudésert.
- Donner une nouvelle vocation aux quatre Mairies annexes en les transformant en **Maisons des Habitants**, lieux de rencontres et d'informations : petites salles de réunions, présence de permanences associatives, écrivains publics, conseils de quartier, permanences de la mairie...
- Repenser dans les quartiers les espaces et lieux publics pour **développer la mixité d'usage** : livres en libre-accès dans les squares...
- **Nommer 10 "veilleurs de quartier"**. Ces techniciens de la Ville seront des interlocuteurs au service des habitants de chaque quartier. En lien avec les élus du quartier, les services municipaux et l'application numérique "Léon", le veilleur de quartier garantira la réactivité de la municipalité devant les préoccupations quotidiennes des Mérignacais.
- Encourager l'implication des habitants et des entreprises et commerces dans **l'entretien et l'embellissement de leur quartier** : aide et conseils du Centre Technique de l'Environnement, mesures incitatives (concours, brochures...).

Mérignac, une ville pour vous.





Transport

{ FACILITER LES DÉPLACEMENTS }

Se déplacer facilement et rapidement : dans une agglomération toujours plus en mouvement et connectée, la mobilité reste un enjeu déterminant. Pour aller travailler, pour accéder aux services publics, pour se rencontrer, pour se divertir... La prolongation de la ligne de tramway en janvier 2015, sera une nouvelle étape. Au-delà, faciliter les déplacements inter-quartiers et diminuer les contraintes liées aux déplacements dans notre agglomération sont les priorités que nous continuerons de défendre au sein de la Communauté Urbaine.

NOS ENGAGEMENTS POUR MÉRIGNAC

- > Réaliser deux TCSP (Transport en Commun en Site Propre) :
 - > Le premier pour relier l'aéroport au centre ville de Bordeaux et à la gare Saint-Jean par les 4 Chemins. Cette liaison entre deux pôles majeurs (Bordeaux Euratlantique et Bordeaux Aéroport) est une exigence capitale pour l'ensemble de l'agglomération.
 - > Le second entre Bordeaux Caudéran et Saint-Médard via le quartier de La Forêt.
- > Favoriser les transports en commun en améliorant les liaisons transversales notamment vers Pessac campus et Eysines en créant des couloirs de bus et dynamiser la ligne de ceinture.
- > **Accueillir un atelier de la mobilité** au Pôle d'échanges d'Arlac. Lieu ressources pour les déplacements à Mérignac, cette halte s'adresse aux particuliers comme aux entreprises pour étudier les modes de déplacement les plus adaptés, pour proposer des animations en lien avec une mobilité durable ou encore pour assurer la promotion des déplacements en vélo (petit entretien technique, conseils pour les itinéraires, accompagnement des entreprises,...).
- > **Favoriser la pratique du vélo en ville** : multiplier les itinéraires cyclables sécurisés et passer de 85 km à 110 km d'aménagements cyclables, résorber les discontinuités cyclables et créer des parkings sécurisés dans chaque quartier, mise en place d'arceaux (à proximité des parcs, des établissements scolaires, des équipements publics,...).
- > **Faciliter la marche** en aménageant des itinéraires confortables et sécurisés dans un rayon de 500m autour des établissements scolaires, des espaces verts, des équipements et commerces de proximité. Développer les circuits de pédibus permettant aux enfants de se rendre à pieds, collectivement et en toute sécurité à l'école.
- > **Privilégier une circulation automobile modérée**, achever l'aménagement des quartiers apaisés (limités à 30 km/h), pour lutter contre la vitesse excessive par l'installation de radars pédagogiques supplémentaires et poursuivre les aménagements des axes afin de ralentir le flux de circulation.

- **Faciliter les déplacements** en développant des services numériques urbains dédiés et innovants : paiement du stationnement depuis son mobile, calculateur d'itinéraire pour les vélos, installation de totems numériques pour informer sur la qualité de l'air, les places de parking disponibles, la localisation des stations VCub et des sites de covoiturage les plus proches,...
- **Agir pour une meilleure circulation et favoriser le stationnement**, préoccupations quotidiennes des Mérignacais comme des habitants de l'ensemble de l'agglomération.
 - Inciter les constructeurs à offrir des places de stationnement en nombre suffisant.
 - Créer du stationnement là où, à l'évidence, le nombre de places est insuffisant.
- Offrir la gratuité du stationnement en centre-ville le week-end, y renouveler la demi-heure de stationnement gratuit en semaine et mettre en place une signalétique pour valoriser l'usage du parking souterrain.
- **Encourager les plans de déplacement des entreprises, créer des aires de covoiturage et développer l'auto-partage.**

Mérignac, une ville pour vous.





La nature en ville { UN ATOUT À PRÉSERVER }

Bien plus qu'un slogan, Mérignac Ville Verte est, depuis plus de 40 ans, une réalité. Pour que tous les Mérignacais et leurs enfants vivent et grandissent dans un cadre de vie qui fasse la part belle à la nature ; pour que notre Ville soit un territoire exemplaire en matière environnementale et qu'elle mêle harmonieusement patrimoine naturel et urbanisation la « politique nature » est un service public fondamental. Pour y parvenir nous vous proposons de préserver et de développer le patrimoine naturel de la Ville.

NOS ENGAGEMENTS POUR MÉRIGNAC

- **Valoriser la coulée verte, véritable poumon vert de l'agglomération.** S'étendant le long de l'avenue François Mitterrand, de part et d'autre de la rocade, ces espaces naturels de qualité alternant espaces boisés, prairies et terrains agricoles méritent d'être mis en valeur pour préserver notre patrimoine naturel.
- **Créer un 9^e parc et 12 jardins nouveaux pour que chaque Mérignacais bénéficie d'un espace vert à moins de 500 mètres.** Avec 8 parcs répartis sur le territoire communal, pour la plupart éco-labellisés, les Mérignacais ont à portée de chez eux près de 900 hectares d'espaces naturels boisés, véritable respiration dans la Ville. Afin de développer ces espaces de convivialité et de nature en Ville au plus près des habitants, nous voulons réaliser des squares de proximité à Capeyron, Chemin-Long, Beutre, Beaudésert ou encore la Glacière.
- Affirmer Bordeaux Aéroport comme un exemple environnemental, garantissant un réservoir d'espaces naturels préservés aux portes de la zone aéroportuaire.
- **Planter 500 arbres par an jusqu'en 2020, en associant les écoles de Mérignac.** Baptisée "un arbre, un enfant", cette vaste opération pédagogique nous permettra de poursuivre la préservation de la biodiversité dans tous les quartiers.
- **Faire de Mérignac un territoire sans pesticides,** étendre à tous les bonnes pratiques qui ont permis de labelliser les parcs et jardins de Mérignac.
- **Embellir la Ville et ses quartiers en les végétalisant.** Nous développerons les trames vertes piétonnes, favoriserons les murs et toitures végétalisés, encouragerons l'embellissement des délaissés de voirie...

- **Ouvrir les bassins d'étalement** (structure retenant momentanément les eaux pluviales) **au public, pour en faire des espaces de détente et de promenade.**
- **Rendre la Ville conviviale.** Jardins partagés, potagers, vergers, jardins d'aromates sont autant d'espaces à aménager, en lien avec les habitants de tous âges, pour créer dans nos quartiers des lieux d'échanges, de convivialité et de solidarité.
- **Imaginer une expérimentation d'agriculture urbaine.** Sur le principe du maraichage, elle fournira en priorité les cantines scolaires, les crèches, les foyers restaurants et l'épicerie sociale du Relais des Solidarités. Associant enseignants, enfants, mais aussi structures d'insertion et personnes en recherche d'emploi, cette expérimentation sera accompagnée par un projet pédagogique fort.
- **Valoriser les offres de circuits courts** en favorisant l'émergence d'initiatives agricoles locales. L'installation d'un drive fermier par la Chambre d'Agriculture de la Gironde permettra par exemple de rendre accessible aux Mérignacais des produits locaux de qualité, en accord avec les grands principes du développement durable et de l'Agenda 21.

PROMOUVOIR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE POUR PROTÉGER NOTRE ENVIRONNEMENT

Améliorer notre efficacité énergétique est une priorité pour réduire la dépendance de la Ville aux énergies fossiles et réduire nos émissions de CO2. Nous nous y associerons :

- en poursuivant notre plan climat : labellisation haute performance énergétique des bâtiments municipaux, réduction des dépenses énergétiques de ces bâtiments et développement des énergies renouvelables (panneaux solaires).
- en réalisant un réseau de chaleur à partir du centre-ville afin de chauffer des bâtiments publics et privés, permettant de mobiliser d'importants gisements d'énergie renouvelable (bois-énergie, géothermie, chaleur de récupération...).
- en maîtrisant nos consommations énergétiques avec un programme d'économies généralisées.
- en mettant en œuvre un plan d'économies pour l'éclairage public (rénovation des lampes et des équipements, promotion des nouvelles technologies, poursuite des mesures de limitation des nuisances lumineuses,...).
- en créant un réseau intelligent permettant de gérer, de rationaliser et donc d'économiser les flux d'énergie sur le parc municipal.
- en planifiant une gestion maîtrisée des eaux pluviales en toiture.
- en convertissant progressivement la flotte automobile municipale aux énergies propres.

Mérignac, une ville pour vous.



